

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

**Nom de l'école :** Croix Luizet

maternelle

élémentaire

**Date de la réunion :** jeudi 13 octobre 2016

**Rédacteur du compte rendu :** Karine Besson

<p><b><u>Participants :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>enseignants :</b> K. Besson, M. Hausser, G. Billoud, L. Delorme, F. Lorimey, F. Servière, J. Prades, S. Montanvert, A. Schmitt</li><li>- <b>DDEN :</b> J. Bertrand, E. Froquaix</li><li>- <b>parents d'élèves élus au conseil d'école :</b> V. Muller, N. Soualmi, C. Lamure, S. Lefebvre, B. Romanes, D. Ducrot, L. Regrag, B. Pelletier</li><li>- <b>agents municipaux :</b> A. Thouvenot (représentante du maire)</li></ul>	<p><b><u>Copies</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>DDEN</b></li><li>- <b>IEN</b></li><li>- <b>Monsieur Damien Berthilier, adjoint au maire chargé de l'éducation</b></li><li>- <b>Direction de l'éducation</b></li></ul>
<p><b><u>Absents excusés :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>parents :</b> D. Brahmi</li></ul>	

## 1. Présentation du conseil d'école 2016-2017

Tour de table afin de présenter tous les membres présents du Conseil d'Ecole.

Les nouveaux enseignants de l'équipe sont : Mme Hausser, Mme Billoud, Mme Solle, Mme Angley, M. Servière, Mme Colinon.

M. Prades remplace la directrice, Mme Besson, en cas d'absence.

Une nouvelle atsem nous a rejoint à la rentrée : Isabelle Ranc, qui aide la classe de Mme Lorimey.

Les nouveaux parents représentants des parents d'élèves sont : Mme Ducrot, M. Nedic, Mme Regrag, Mme Tourougui et M. Pelletier.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont des bénévoles désignés pour visiter les écoles (état des locaux/sécurité/mobilier/vie scolaire) et faciliter les relations entre l'école et la municipalité.

Mme Thouvenot, adjointe au maire, fera remonter les différentes remarques concernant la municipalité et nous apportera des informations essentielles.

## **2. Bilan de la rentrée**

La modification du périmètre scolaire à la fin de l'année scolaire dernière nous a fait craindre une fermeture de classe. En lien avec la mairie concernant les demandes de dérogations, nous avons pu maintenir la 9ème classe et démarrer l'année avec 263 élèves. Quelques radiations et quelques inscriptions ces dernières semaines nous amènent à un effectif actualisé de 259 élèves. Les classes comptent entre 27 et 30 élèves : 3 classes de petits, 3 classes de moyens, 1 classe de moyens-grands et 2 classes de grands.

Malgré le climat tendu dû aux événements qui nous ont contraints à renforcer le plan vigipirate, la rentrée s'est déroulée dans le calme. Nous avons apprécié la rentrée échelonnée des classes de petits bien que, pour certains, 4 jours d'adaptation ne sont pas encore suffisants. La rentrée des petits à 9h leur a vraiment permis d'éviter de se retrouver au milieu d'un brouhaha et d'une cohue d'adultes dans un couloir bien encombré aux horaires classiques.

## **3. Le règlement intérieur**

Il demeure semblable à l'année dernière mis à part un point qui a dû être rajouté et qui concerne les consignes de sécurité dictées par le plan vigipirate.

Rappel : à 8h20 et 13h50, les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la porte de leur classe. A 11h50 et 15h50, tous les enfants doivent être récupérés dans la cour de récréation : à la porte de la classe pour les classes 1, 2, 3, 4 et 5 ; au grand gymnase pour les classes 6 et 7 ; à la porte de la salle de motricité pour les classes 8 et 9.

Rappel bis : le transit entre l'école élémentaire et l'école maternelle est strictement interdit. Les parents et élèves de l'école maternelle doivent entrer et sortir par les portes de l'école maternelle !

Bien que nous ayons multiplié les affichages, quelques parents se permettent de sortir par la porte de secours en bas des escaliers de la classe 9 (Mme Montanvert/Mme Colinon) et la laissent ouverte (elle ne se referme pas de l'extérieur). Cela remet en question la sécurité !

## **4. Sécurité**

La sécurité a été renforcée dans les écoles suite aux attentats et aux menaces d'attentats. Le plan vigipirate doit être strictement appliqué et l'équipe éducative peut être amenée à effectuer un contrôle visuel des sacs, ou demander l'identité de telle ou telle personne. Par ailleurs, nous vous demandons d'éviter les attroupements aux abords de l'école et les stationnements qui encombrent et gênent la circulation. Des patrouilles (police ou militaire) circulent régulièrement.

Un exercice PPMS a été réalisé mardi 4 octobre. Le scénario a été le suivant : intrusion de

deux suspects par la cour de l'école élémentaire. Enfants et adultes devaient se cacher et faire le moins de bruit possible. Tous ont eu un comportement exemplaire. Un problème demeure, et pas des moindres, celui du signal. Aucune alarme à l'école maternelle. La sonnerie de l'école élémentaire n'est pas audible en maternelle. Nous avons utilisé la chaîne téléphonique mais les enseignants n'ont pas constamment leur téléphone mobile dans les mains !

Un second exercice de confinement a été réalisé mardi 11 octobre. Il était piloté par la préfecture et la mairie de Villeurbanne. Il concernait les écoles Croix-Luizet et Jean Moulin. Il s'agissait d'un scénario de pollution atmosphérique due à un dysfonctionnement de l'usine des eaux. Là encore, la communication est difficile. De plus, si tous les passages d'air (fenêtres et portes) doivent être calfeutrés, nous manquons de matériel (toutes les fenêtres n'ont pas forcément de volets).

## **5. Périscolaire**

En moyenne, 105 élèves de maternelle restent à la cantine chaque jour et sont répartis en deux services (à 11h50 et à 12h45). Les élèves de petite section sont couchés tout de suite après le repas.

A 15h50, les enfants sont récupérés dans les classes et sont répartis selon la durée de leur temps d'accueil (temps 1 : jusqu'à 17h, temps 2 : jusqu'à 18h). Tous prennent un petit temps de goûter de 16h à 16h15 puis choisissent leur activité : loisirs sportifs ou créatifs, initiation à l'anglais, à l'espagnol, projet éco-citoyen (collecte de bouchons), jeux de construction, jeux de rôles...

## **6. Questions diverses**

Le projet d'école pour les cinq années à venir est en cours de réécriture. Il s'articulera autour de trois parcours :

- un parcours spécifique à la maternelle (avec une accentuation sur le développement du langage et le travail en ateliers autonomes) ;
- un parcours citoyen et éco-citoyen ;
- un parcours artistique et culturel.

Les chorales du mercredi matin sont reconduites, par niveau (chorale des petits, chorale des moyens, chorale des grands). Nous espérons qu'elles aboutiront à un spectacle de fin d'année.

**Date des prochains conseils d'école :**

2ème conseil d'école : jeudi 16 février à 18h

3ème conseil d'école : jeudi 1er juin à 18h